

#EN PRATIQUE

Vous attendez un enfant ou êtes jeunes parents ?

PENSEZ AUX PUÉRICULTRICES DE LA PMI !

Les services de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Département comptent une quarantaine d'infirmières puéricultrices dont une partie des missions consiste à accompagner les parents à l'arrivée d'un bébé, à domicile ou dans les points dédiés des centres sociaux (répartis sur l'ensemble de la Savoie).

Conseiller et soutenir les parents dans la prise en charge de la santé du bébé

Suivi de la grossesse, développement, éveil, croissance, suivi médical, vaccination : la puéricultrice vous accompagne sur tous ces sujets, en collaboration avec le médecin de PMI et/ ou la sage-femme.



Accompagner dans le quotidien à l'arrivée du bébé

Allaitement, bain, sommeil, alimentation... les puéricultrices jouent un rôle clé de conseil et d'aide auprès des futurs ou des jeunes parents.

Participer au suivi médical obligatoire des nourrissons

Les infirmières puéricultrices accompagnent le bébé et les parents autour de la naissance, en rendez-vous dès la sortie de la maternité, à domicile ou lors des permanences et / ou des consultations médicales de PMI dans les centres sociaux partout sur le territoire.



Informez sur les différents modes d'accueil

Crèches collectives, multi-accueils, halte-garderies, micro-crèches, jardins d'éveil, assistantes maternelles... Les infirmières puéricultrices sauront vous expliquer les différences et vous conseiller.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Les infirmières puéricultrices du service de PMI travaillent au sein d'équipes de santé pluridisciplinaires composées également de sages-femmes, de médecins et de conseillères conjugales. Au total, plus de 60 professionnels sont mobilisés pour répondre à vos besoins autour de la naissance !



Pour connaître le centre social le plus proche de chez vous, rendez-vous sur Savoie.fr